

Afdruk  ONGECONTROLEERD DOCUMENT	BOS: PROCESSUS DE SOUTIEN	N° du doc. :FV23
	<b>PRESCRIPTION D'USINE</b>	Version : 5
	<b>Règles de sécurité de base</b>	Date : 15/04/2014
		Page : 21 de 3

## 1. Objectif et champ d'application

La présente prescription d'usine détermine les règles de sécurité de base.

## 2. Abréviations

n/a

## 3. Qui ?

Tout le monde

## 4. Règles de sécurité de base

### 1. Protégez-vous à l'aide des **EPI** appropriés (**FV10**)

- Portez toujours des chaussures de sécurité et des vêtements à manches longues et à jambes longues. Ne portez pas de vêtements amples.
- Portez toujours un casque dans l'usine (sauf dans les espaces confinés).
- Utilisez uniquement les EPI certifiés du catalogue EPI (**FV10A**)
- Utilisez les EPI qui sont indiqués dans les instructions et sur les pictogrammes.
- Veillez à ce que vos EPI soient dans un bon état.
- Il est interdit de porter montres, bagues ou colliers sur le lieu de travail.
- Portez toujours des gants et des lunettes lorsque vous manipulez un feuillard (acier et plastique).
- Portez toujours des gants pendant l'élingage de charges avec câbles.
- Portez toujours des lunettes de sécurité lorsque vous travaillez avec de l'air comprimé.

### 2. Protégez-vous davantage lorsque vous manipulez de l'**aluminium liquide**

- Portez des EPI spéciaux (**VEIL5010**)
- Ne portez pas de piercings ni de boucles d'oreille dans la fonderie.
- Les cannettes de boisson sont interdites dans toute l'entreprise.
- Les aérosols et allume-gaz sont interdits dans la fonderie.

### 3. Veillez à ne pas vous brûler à l'**aluminium chaud** ou à des parties de machine chaudes.

- L'aluminium peut être chaud voire brûlant (l'aluminium ne change pas de couleur comme l'acier).

### 4. Attention au **transport interne** de poids lourds.

- Soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez à pied. Utilisez toujours les voies sûres ainsi que les trottoirs lorsque vous vous déplacez en dehors de votre zone de travail. Utilisez la rampe de l'escalier et ne prenez qu'une marche à la fois. Faites attention lorsque vous traversez.
- Établissez toujours un contact visuel lors d'une interaction entre véhicules ou ponts roulants et piétons ou cyclistes.
- Le trafic roulant a toujours priorité.
- Ne passez jamais sous une charge en suspension. Ne faites jamais passer de charges au-dessus de personnes ou d'autres matériels roulants.
- Restez à minimum 2 mètres d'un véhicule en marche. N'approchez que si le moteur est à l'arrêt et que le frein à main est tiré.
- Ne commandez les véhicules et les ponts roulants que si vous êtes en possession d'un permis de conduire valide (formation).
- Respectez les prescriptions en matière d'empilage et de manipulation (hauteur d'empilage maximale = 3 x la base la plus étroite, ne jamais dépasser 4,5 mètres, empilage droit et stable, ne pas faire de pyramides inversées) **FV01 et VEIL8000**.
- La vitesse maximale autorisée sur le site de l'usine s'élève à 10 km/h.

<b>Afdruk</b>  <b>ONGECONTROLEERD</b> <b>DOCUMENT</b>	BOS: PROCESSUS DE SOUTIEN	N° du doc. :FV23
	<b>PRESCRIPTION D'USINE</b>	Version : 5
	<b>Règles de sécurité de base</b>	Date : 15/04/2014 Page : 22 de 3

- Téléphonnez ou commandez les terminaux uniquement si votre véhicule est à l'arrêt. Téléphonnez toujours à un endroit sûr.
- Ne transportez pas de conteneurs à ferrailles qui débordent.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans tous les matériels roulants.

<b>Afdruk</b>  <b>ONGECONTROLEERD</b> <b>DOCUMENT</b>	BOS: PROCESSUS DE SOUTIEN	N° du doc. :FV23
	<b>PRESCRIPTION D'USINE</b>	Version : 5
	<b>Règles de sécurité de base</b>	Date : 15/04/2014
		Page : 23 de 3

5. Commandez **les machines** en toute connaissance de cause.
  - Connaissez les instructions de sécurité d'une machine avant de l'utiliser.
  - Notifiez immédiatement chaque défaut ou panne au département Entretien.
  - Appliquez toujours la procédure LoTo lorsque vous travaillez à ou entre la machine **FV121 (verrouillage simple et multiple)**.
  - Ne dépassez jamais de sécurités (exception faite du personnel compétent des services techniques pour identifier les pannes).
  - Ne touchez jamais les parties mobiles d'une machine.
6. Utilisez uniquement les **outils** appropriés.
  - Utilisez uniquement des outils en bon état.
  - Utilisez uniquement des outils certifiés s'ils doivent l'être.
  - N'utilisez pas d'air comprimé pour nettoyer les vêtements de travail.
7. Ne touchez pas à l'**électricité**.
  - Les travaux à l'électricité sont uniquement effectués par le personnel compétent disposant de l'attestation BA4/BA5.
  - Tous les cabinets électriques doivent être fermés.
8. Travaillez en toute sécurité avec des **produits chimiques (FV20)**.
  - Utilisez uniquement les produits chimiques accompagnés d'une fiche chimique et suivez les mesures décrites.
  - Ne déversez jamais de produits chimiques ni de produits inconnus dans les égouts.
9. Gardez votre lieu de travail **rangé et propre**.
  - Collectez les déchets dans le conteneur à déchets approprié.
  - Nettoyez les fuites au sol.
  - Ne bloquez jamais l'accès aux sorties de secours, aux extincteurs ni à l'équipement de sauvetage.
  - Ne fumez pas dans les bâtiments de l'usine et jetez les mégots dans les cendriers disponibles dans les zones fumeurs.
10. Connaissez les **risques** de chaque mission.
  - Réfléchissez toujours avant de commencer à travailler.
  - Les risques des tâches standard sont repris dans les instructions de sécurité de la machine.
  - Pour les autres tâches, appliquez une analyse des risques pendant 2 minutes (**FV17D**).
  - Pour les travaux dangereux, demandez des autorisations (permis de feu **FV306**, espace confiné **FV308**)
  - Ne travaillez jamais sous l'influence de drogues ou d'alcool.
  - Vous devez arrêter et signaler toutes les activités et les situations dangereuses.
  - Vous vous êtes blessé malgré tout ? Faites soigner chaque blessure par le service de premier secours dans le département SSE.